

# VRNAM CVM SORTIBVS

## Plaquette de bronze inscrite provenant de Martigny

Michel ABERSON

Cette plaquette de bronze<sup>1</sup> a été trouvée en 1989 dans le comblement d'une fosse, sur le site romain de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny, VS)<sup>2</sup>. Ni le contexte archéologique de la trouvaille, ni l'examen de l'inscription elle-même, ne nous permettent de dater précisément cet objet, mais ils nous orientent cependant vers le II<sup>e</sup> ou, plus probablement, le III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.



<sup>1</sup> N° inv. MY89/4546-1. Actuellement conservé dans les bureaux de l'Office des Recherches Archéologiques (ORA VS) à Martigny. Je remercie mon ami François Wiblé, archéologue cantonal du Valais, d'avoir bien voulu me confier la publication de cet objet et de m'avoir communiqué le contexte de sa trouvaille. J'ai proposé une première publication, très succincte, de ce document dans L. FLUTSCH (éd.), *Vrac, L'archéologie en 83 trouvailles, Hommage collectif à Daniel Paunier*, Lausanne-Gollion, 2001, pp. 8-9.

<sup>2</sup> Au sud-ouest de l'*insula* n° 6 (chantier AIDA GS II-III 1989). Contexte archéologique: comblement supérieur d'une fosse apparue immédiatement au-dessous de la couche de démolition la plus récente. Cette fosse contenait une assez grande quantité de céramique, remontant principalement au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, avec des éléments résiduels des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles.

Le texte, de six lignes, est inscrit dans un cartouche à queue d'aronde (*tabula ansata*) de 8,7 x 6,7 cm de dimensions (*ansæ* comprises), épais de 0,8 mm en moyenne. Le champ épigraphique n'en est pas délimité. Les lettres, pourvues pour la plupart d'empâtements grossiers, ont été gravées assez maladroitement sur le support en tôle de bronze, apprêté au préalable. Leur hauteur varie entre 0,6 et 1 cm. En dépit d'une apparente volonté du graveur d'imiter l'écriture monumentale (ébauches d'empâtements), la forme des lettres, en particulier celle du A et du L, évoque la cursive. Les points de séparation sont en forme d'étoile à trois branches (diam. env. 0,4 cm). Deux trous de fixation (diam. env. 0,3 cm) sont visibles, dans l'*ansa* gauche et près de la limite entre l'*ansa* droite et le corps de la *tabula*.

On transcrit, sans difficulté:

G • V  
VRNAM  
CVM • SOR  
TIBVS •  
GRECVLIO        5  
D • D

L. 1: la première lettre est bien un G et non un C. Il suffit, pour s'en convaincre, de la comparer avec le G et le C de *Greclio* (l. 5), dont la lecture est assurée par le contexte (cf. infra) et l'étymologie.

En raison des abréviations utilisées, le sens exact du texte n'apparaît pas d'emblée. Avant de pouvoir l'établir et le traduire, il convient donc d'examiner les différents éléments qui le composent.

a) *urnam cum sortibus*:

Le seul élément de texte dont la fonction syntaxique apparaisse au premier coup d'œil est celui des lignes 2-4: *urnam cum sortibus*. Il s'agit bien évidemment d'un complément direct désignant l'objet en relation avec lequel l'inscription a dû être gravée.

Les *sortes* sont des tablettes de tirage au sort<sup>3</sup>. A l'origine, le mot *urna* semble avoir désigné toute espèce de vase à large panse et col étroit, destiné à contenir des liquides<sup>4</sup>. Par la suite, le sens s'est étendu à différents types de réci-

<sup>3</sup> Cf. *Oxford Latin Dictionary*, p. 1795, s.u. *sors*.

<sup>4</sup> Cf. *ibid.*, p. 2107, s.u. *urna*; A. ERNOUT, A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4<sup>e</sup> édition, Paris 1985, pp. 754 sq., s.u. *urceus* et *urna*. L'étymologie est \**urc-na*; cf. *urceus*, «pot à eau» et gr. ὑρχνη, «récipient de terre».

pients. Mais associé à *sortes*, ce terme s'applique de toute évidence au récipient où étaient déposées les tablettes et d'où on les extrayait au moment du tirage au sort<sup>5</sup>. L'*urna cum sortibus* qui fait l'objet de notre inscription s'inscrit donc certainement dans un tel contexte.

De quel type de tirage au sort s'agit-il? On sait que cette technique était utilisée soit pour la divination (on introduit dans l'urne des *sortes* portant différentes sentences et celle qui en est retirée constitue la réponse du dieu)<sup>6</sup>, soit pour l'attribution de biens et la désignation de personnes – ou groupes de personnes – à telle ou telle tâche ou fonction. Et dans ce cas, les *sortes* portaient des noms<sup>7</sup>. Or, dans les témoignages littéraires que j'ai pu trouver de *sortes* associés à une *urna*, c'est presque toujours dans ce dernier contexte qu'ils apparaissent.

On peut donc supposer que notre inscription relate le don d'un matériel de tirage au sort destiné à la désignation plutôt qu'à la divination; mais cela ne constitue pas une certitude absolue.

Je ne connais que deux parallèles épigraphiques à la mention d'un tel équipement. Le premier est assez semblable au nôtre, aussi bien par le texte lui-même que par la nature du support. Il s'agit d'une «*tabula ænea ansata*» (CIL ad l.) trouvée à Bourbonne-les-Bains, sur le Plateau de Langres, et datée par les consuls de 237 apr. J.-C.<sup>8</sup> En voici le texte:

*Mancipibus S[---] / Ludnomag(---) fi[---] / urnam cum su+[---] / Seuerin  
(---) Mari[---] / decembris lib[ens?] / merit(o) d(onum) d(edit?) Perpet(uo) et  
[Cornelian(o) co(n)s(ulibus)].*

<sup>5</sup> On trouve également des *urnæ* contenant des tablettes d'une autre nature: les bulletins de vote. Mais ces derniers ne sont jamais désignés comme *sortes*, toujours comme *suffragia*; cf. loc. cit. note précédente et, en particulier, PLIN. *Nat.* 33,2,31: *præter hos etiamnum nongenti uocabantur, ex omnibus electi ad custodiendas suffragiorum cistas in comitiis.*

<sup>6</sup> Cf. PORPH. *Hor. sat.* 1,9,29-30: *significat autem Sabellam natione nutricem se habuisse sortilegam, quæ urna sortes ducere solita esset.*

<sup>7</sup> Cf. e.g. LIV. 23,3,7: *inde consedit et nominibus in urnam coniectis citari quod primum sorte nomen excidit*; VAL. MAX. 6,3,4: *id factum imitatus M. Curius consul, cum dilectum subito edicere coactus esset et iuniorum nemo respondisset, coniectis in sortem omnibus tribubus, Polliæ, quæ prima exierat, primum nomen urna extractum citari iussit neque eo respondente bona adolescentis hastæ subiecit*; HYG. *grom.* p. 162 Thulin: *omnium nomina sortibus inscripta in urnam mittemus, et prout exierint primam sortem centuriarum tollere debebunt* (pour le tirage au sort des centuries lors de déductions coloniales); SEN. *Tro.* 974: *uersata dominos urna captiuus dedit*; SVET. *Nero* 21,1: *ac sine mora nomen suum in albo profitentium citharædorum iussit ascribi sorticulaque in urnam cum ceteris demissa intrauit ordine suo*; SHA *Prob.* 8,4: *deinde in urnam milites iussit nomen suum mittere, ut aliqui eum sorte ductus acciperet.* Le tirage au sort ne concernait pas uniquement des personnes physiques. On s'en servait, par exemple, pour déterminer l'ordre de succession des procès traités devant le préteur (*ordo causarum*). Cf. SERV. *Æn.* 6,431: «*sine sorte*» *sine iudicio, traxit autem hoc ex more Romano: non enim audiebantur causæ nisi per sortem ordinatæ. nam tempore quo causæ agebantur conveniebant omnes – unde et «concilium» ait – et ex sorte dierum ordinem accipiebant, quo post diem tricesimum suas causas exequerentur: unde est «urnam movet». Iuvenalis «gratia fallaci prætoris vicerit urna». Voir aussi CIC. *Verr.* II 2, 42, où le tirage au sort sert à désigner des collègues de juges (*dicæ*): *id ei postridie venit in mentem, ex lege Rupilia sortiri dicas oportere. educit ex urna tris.**

<sup>8</sup> CIL XIII 5923.

On n'hésitera guère à restituer ici *urnam cum sui[s sortibus]* à la ligne 3.

Le second est une dédicace, inscrite sur un autel de marbre récemment découvert lors des fouilles du sanctuaire de Bioggio (TI). Une première lecture de cette inscription a été donnée, sans commentaire épigraphique, par R. Cardani Vergani<sup>9</sup>:

*Ioui [---] / N[.]NI [---] / ex uo[to] / urna[---] / sor[---] / [---]*

Là aussi, il est évident qu'il faut restituer *urna[m cum] / sor[tibus]* aux lignes 4-5.

Les deux parallèles cités sont utiles à la compréhension du texte de Martigny. En effet, ils nous montrent, d'une part, que la dédicace d'un tel attirail de tirage au sort n'est pas un cas isolé; et, d'autre part, ils nous orientent clairement vers un contexte votif, ainsi que le prouvent les expressions utilisées: *lib[ens ?] merit(o) d(onum) d(edit)*, respectivement *ex uo[to]*. Or, comme nous allons le voir, la tablette de Martigny semble ressortir à un contexte assez semblable.

b) *D(---) D(---)*:

La présence dans notre texte du complément direct *urnam cum sortibus* implique celle d'une formule de type verbal, exprimée ou sous-entendue. Dans ce contexte, l'hypothèse la plus vraisemblable consiste à identifier cette dernière avec l'abréviation *D. D.*, à la sixième ligne, qu'il convient alors de lire *d(onum) d(edit) ou d(onum) d(at)*.

Ce type de formule, volontiers associé à l'acquittement d'un vœu, convient parfaitement ici<sup>10</sup>; d'autant plus que les parallèles examinés ci-dessus nous orientent vers un contexte votif pour les dédicaces d'*urnæ* et de *sortes*.

Restent alors à trouver le ou les sujets de l'action supposée et son éventuel destinataire.

<sup>9</sup> R. CARDANI VERGANI, *Bioggio: un esempio di continuità civile e culturale dalla Romanità al Medioevo*, dans *AS*, 21, 1998, 4, p. 158, fig. 10 (pour l'image) et 161, note n° 12 (pour le texte). Cette inscription sera prochainement publiée en détail par M. Christoph REUSSER (Regensburg), qui en donnera une lecture plus complète.

<sup>10</sup> Pour le contexte votif, cf. S. PANCIERA, *Le iscrizioni votive latine*, dans *Sc. Ant.* 3-4, 1989-1990, pp. 905-914; R. WACHTER, *Altlateinische Inschriften (Europäische Hochschulschriften XV 38)*, Bern 1987, pp. 376 sq. Il serait également possible, en admettant une expression verbale sous-entendue, de résoudre cette abréviation en *d(ecurionum) d(ecreto)*. Mais le parallèle fourni par la tablette de Bourbonne-les-Bains, sur laquelle l'expression *libens merito* semble exclure une interprétation de *d(---) d(---)* comme *d(ecurionum) d(ecreto)*, rend la chose peu probable. De plus, la mention d'un décret des décurions associé à la dédicace d'une urne de tirage au sort dans ce qui semble être un environnement politico-social fort modeste paraît peu vraisemblable, même si elle ne peut être totalement exclue.

c) *Gr(a)eculio*:

Il s'agit de toute évidence d'un élément onomastique, qu'il paraît possible d'interpréter de deux manières.

On pourrait y voir le datif singulier d'un anthroponyme, nom unique ou gentilice, \**Gr(a)eculius*, non attesté jusqu'ici, dérivé de l'appellatif *Græculus* qui, lui, est bien connu<sup>11</sup>.

Il peut aussi s'agir du nominatif singulier *Gr(a)eculio*, non attesté jusqu'ici comme anthroponyme, mais employé comme appellatif chez Pétrone, dans la *Cena Trimalchionis*, avec un sens clairement dépréciatif<sup>12</sup>. De tels appellatifs à connotation dépréciative étaient volontiers attribués comme noms propres à des esclaves; et notre *Gr(a)eculio*, qui porte un nom unique, pourrait bien en être un. Par ailleurs, de noms serviles, ces appellatifs pouvaient aisément devenir *cognomina* à la faveur d'un affranchissement: on sait que la plupart du temps, l'esclave affranchi prenait son ancien nom comme *cognomen*; or le type, le contexte et la datation de notre texte s'accordent également assez bien avec l'usage du *cognomen* devenu nom unique. Par ailleurs le nom *Gr(a)eculio* peut aussi avoir été constitué de manière totalement indépendante de l'acception qu'on en a chez Pétrone: le suffixe *-io*, *-ionis* qui a servi à le former sur la base du diminutif *Græculus* est en effet extrêmement courant, aussi bien dans le monde méditerranéen (il existe en latin, mais aussi en grec sous la forme *-ίων*, *-ίωνος*) que dans le monde celto-illyrien<sup>13</sup>. Il était utilisé pour former des *cognomina* sur la base, le plus souvent, de gentilices ou de *cognomina* plus anciens, mais aussi, parfois, d'appellatifs. Souvent hypocoristique ou dépréciatif, on le rencontrait volontiers dans l'onomastique de personnes d'origine servile, mais pas exclusivement. D'autre part, on le trouve aussi bien accolé à des ethniques (*Sabinus* > *Sabinio*<sup>14</sup>; *Gallus* > *Gallio*<sup>15</sup>; *Germanus* > *Germanio*<sup>16</sup>; *Afer* > *Afrio*<sup>17</sup>; *Atticus* > *Atticio*<sup>18</sup>; etc.) qu'à des diminutifs en *-ellus*, *-ulus*, *-illus* (*Masculus* > *Masculio*; *Primulus* > *Primulio*; *Romulus* > *Romulio*)<sup>19</sup>. Quelques exemples attestent même une formation à partir de tels diminutifs sur la base d'ethniques: *Tuscus* > *Tuscillus* > *Tuscillio* (?)<sup>20</sup>; \**Sabh-* > *Sabellus* > *Sabellio*<sup>21</sup>. Dans ces conditions, il est parfaitement légitime d'envisager une séquence: *Græcus* > *Græculus* > *Græculio*.

<sup>11</sup> Cf. *Oxford Latin Dictionary*, p. 770, s.u. *græculus*.

<sup>12</sup> PETRON. *Sat.* 76, 10: *...et sane nolentem me negotium meum agere exhortauit mathematicus, qui uenerat forte in coloniam nostram, Græculio, Serapa nomine...*

<sup>13</sup> Cf. I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, Helsinki 1965, pp. 120-122.

<sup>14</sup> *CIL* IV 4722 et 4723.

<sup>15</sup> Cf. H. SOLIN, O. SALOMIES, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim 1988, pp. 438 sq.

<sup>16</sup> *CIL* III 8914, XIII 3899, 8359.

<sup>17</sup> Cf. I. KAJANTO, op. cit. (supra, note n° 13), p. 205.

<sup>18</sup> Cf. *ibid.*, p. 203.

<sup>19</sup> Cf. H. SOLIN, O. SALOMIES, loc. cit. (supra, note n° 15).

<sup>20</sup> Cf. H. SOLIN, O. SALOMIES, loc. cit. (supra, note n° 15).

<sup>21</sup> Cf. *CIL* I<sup>2</sup> 2212.

En conclusion de ce qui précède, la forme *Gr(a)eculio* pourrait donc théoriquement désigner soit le destinataire de l'*urna*, soit l'auteur de sa dédicace.

Mais qu'en est-il du sens du texte? Dans la première hypothèse, il faudrait comprendre qu'un personnage dont le nom serait abrégé en *G(---) V(---)* aurait offert à un certain *\*Gr(a)eculius* un récipient contenant des *sortes*, commémorant ce don par l'inscription que nous lisons. Cela paraît bien improbable, compte tenu, en particulier du contexte votif vers lequel nous orientent les parallèles étudiés plus haut. Par ailleurs, la structure de notre texte, avec le sujet en première position et le destinataire au datif cité après l'objet à l'accusatif serait inhabituelle, même s'il existe quelques cas attestés d'un tel mode d'expression.

Il est donc préférable de considérer *Gr(a)eculio* comme un nominatif, sujet de l'action, et *G(---) V(---)* comme le destinataire du don. Mais qui pouvons-nous alors identifier derrière ce sigle mystérieux?

d) *G(---) V(---)*

En premier lieu, considérons la nature de l'abréviation elle-même: deux lettres séparées par un point, donc, certainement, deux initiales. On peut admettre que l'usage d'une telle abréviation impliquait que celle-ci soit immédiatement et spontanément compréhensible par la majorité des lecteurs de l'inscription dans le contexte dans lequel cette dernière avait été gravée et se trouvait exposée.

Un nombre assez restreint d'inscriptions commémorant des dons à une cité, à un collège, à une autre entité collective ou à un individu mentionnent le destinataire en première position; en revanche, ce type de syntaxe est de règle lorsqu'il s'agit de dédicaces aux dieux. Or la lettre *G* peut difficilement être interprétée comme un élément d'anthroponyme<sup>22</sup>. On ne voit pas bien non plus quel nom de cité ou de collectivité elle pourrait désigner. En revanche, dans la plupart des exemples épigraphiques que j'ai pu trouver, elle représente, ou semble représenter l'abréviation du mot *genius*, essentiellement au datif<sup>23</sup>. Dans ce type de dédicaces, dont la structure est assez semblable à celle de notre inscription, la mention du génie, abrégée ou en toutes lettres, est suivie d'un nom d'appartenance au génitif, abrégé ou non.

Ce nom d'appartenance peut être celui d'une personne, en particulier un pré-nom. On remarquera cependant que, dans la majorité des cas, ces noms, surtout lorsqu'ils sont abrégés, comme c'est souvent le cas en contexte domestique, sont

<sup>22</sup> On sait que le prénom *Gaius* s'abrège normalement par *C*. Une inscription de Narbonne (*CIL* XII 5221) présente toutefois un *G* qui pourrait être l'initiale d'un anthroponyme, vraisemblablement d'un gentilice; mais l'abréviation n'est pas en début de texte: *V]erna L(---) / G(---)*.

<sup>23</sup> Voir ci-dessous, notes n° 24, 29, 35-36.

accompagnés d'un N surligné, pour *n(oster) ou n(ostri)*<sup>24</sup>. Rares sont les cas qui se présentent différemment<sup>25</sup>. On ajoutera que, dans ce type de dédicaces, l'usage du nom propre abrégé se comprend essentiellement en contexte domestique lorsque le maître de maison est connu de tous, si bien qu'il n'est pas nécessaire de le nommer en toutes lettres. Notre inscription, qui peut fort bien ressortir à un tel contexte, pourrait donc s'adresser au génie d'un personnage dont le nom, gentilice ou *cognomen* plutôt que prénom, commencerait par *V*. Mais, comme nous l'avons vu, les parallèles à ce type d'expression demeurent peu nombreux.

En revanche, fréquents sont les cas où le nom du génie, abrégé ou non, est suivi de celui, au génitif, d'une cité, d'un groupe ou d'un collègue. On trouve ainsi mention d'un génie des Arvernes<sup>26</sup>, des *Lugnesses*<sup>27</sup>, des *Ausuciates*<sup>28</sup>, du *castrum* de Strasbourg<sup>29</sup>, de la cité d'*Alisinum* (Bad Wimpfen)<sup>30</sup>, de différents *pagi* ou de *pagani*<sup>31</sup>, d'une *platia uici*<sup>32</sup>, ou encore de la *statio* de la *quadragesima Galliarum* à Massongex, à quelques lieues de Martigny<sup>33</sup>. Parfois, le nom d'appartenance est lui aussi abrégé, mais se révèle assez aisément identifiable: c'est en particulier le cas des nombreux génies du lieu<sup>34</sup>, mais aussi des génies de centuries et d'autres détachements militaires<sup>35</sup>. Dans d'autres cas, en revanche, l'identification est plus problématique, ainsi, par exemple sur un petit autel trouvé à La Ravoire, près de Chambéry<sup>36</sup>.

<sup>24</sup> Cf. e.g. *CIL* V 7143 (musée de Turin): *G(enio) Meropis / n(ostri) / Trophimus / ser(uus)*; *CIL* V 7471 (*Industria*): *G(enio) Q(uinti) n(ostri) / Moschus ser(uus)*; *CIL* XII 3052 (Nîmes): *G(enio) C(ai) n(ostri) / Ascianus / ser(uus)*, *CIL* XII 658 (Arles): *G(enio) I(uli) n(ostri) / Vrbinus / ser(uus)*, etc.

<sup>25</sup> Cf. e.g. *CIL* V 7469 (*Industria*): *Genio / Q. Sertori Syner/gi Iunioris et / genio Q. Sertori Selueri patro/norum, c(ollegium) f(abrum) Ind(ustriensium)* – mais on notera qu'ici les noms ne sont pas abrégés et qu'on n'est pas en contexte domestique; *CIL* V 7596 (*Alba Pompeia*): *Genio / C. Petroni Rufi / parentes*; *CIL* XII 5424 (*basis aenea exigua – tituli Narbonenses originis incertae*): *Hilarus Ge[---] / Genio Quinti*; *CIL* V 7532 (Villa del Foro, près d'Acqui, Piémont): *Gen(io) Petron(i) -orum*.

<sup>26</sup> *CIL* XIII 1462: *genio Aruerno(rum?) / Sext. Orgius Suauis / Aeduus*. Zangemeister, qui n'a pas vu l'original et collationne les leçons de ses prédécesseurs, restitue *Aruerno(---)*. Mais Grivaud (cf. *CIL* XIII ad loc.) lisait *Aruerno/rum* avec *-rum* «en retour sur une autre face de la plinthe».

<sup>27</sup> *CIL* XIII 7640 (Gardorf): *in h(onorem) d(omus) [d(iuinæ)] / dis deabu[s]/que omnibu[s] / et genio Lug/nessium, Seli/us Iu[c]undus / actor <k>ra/tera cum {cum} / ara impendio / suo fecit*.

<sup>28</sup> *CIL* V 5227 (Osuccio, au bord du Lac de Côme): *Matronis et / geniis Ausuciatium / consacrant / Aruius Nigri f. nomine / suo et C. Semproni Nigri et / Banionis Cucalonis filiae / parentium suorum*.

<sup>29</sup> *CIL* XIII 5966 (lamelle d'or): *g(enio) c(astrorum) Argent(oratensium) / Phrunicus*.

<sup>30</sup> *CIL* XIII 6482: *in h(onorem) [d(omus) d(iuinæ)] / genium c(iuitatis) / Alisin(ensis) L. Aue/ntinius M/aternus d(ecurio) c(iuitatis) S(altus) T(ranslimitani?) don(um?) /-auit?*.

<sup>31</sup> *CIL* XIII 412; 4679; 5076, etc.

<sup>32</sup> *CIL* XIII 7335 (Heddernheim): *in h(onorem) d(omus) d(iuinæ) / genium plateæ Noui uici cum edicula et ara / T(itus) Fl(auius) Sanctinus mil(es) leg(ionis) XXII / P(rimigeniæ) Alexan[d(rianæ)] P(iæ) F(idelis) imm(unis) co(n)s(ularis) et Per/petuis et Felix fratres c(iues) / R(omani) et Taunenses ex origi/ne patris T(it) Fl(aui) Materni ue/terani coh(ortis) III præt(orianæ) Pia / Vindicis et Aurelia Am/mias mater eorum c(iuibus) R(omanis) d(onum) d(ederunt) / Agricola et Clementino co(n)s(ulibus) (= 230); 7336 (ibid.): *in h(onorem) d(omus) <d>(iuinæ) / genio platia / Noui uici Aemi/lius Baricio / TVDIVM SOLLEM*.*

<sup>33</sup> *CIL* XII 144.

<sup>34</sup> *CIL*, passim.

<sup>35</sup> *CIL* XIII 7611 (Liebach): *(genii pedes) / in h(onorem) d(omus) d(iuinæ) g(enio) (centuriæ) Auiti, / Gentiano et Basso co(n)s(ulibus) (= 211); CIL* XIII 6691 (Mayence): *g(enio) p(---) (centuriæ) ++[.]++*; *CIL* XIII 6127 (Altrip): *g(enio) b(ene)f(iciariorum) co(n)s(ularis) G(ermaniæ) s(uperioris) et loci*.

<sup>36</sup> *CIL* XII 2429: *g(enio?) d(omus?) / Q. I(ulius?) Mac/rinus / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.

Dans ce contexte, on notera que les ethniques sont souvent précédés du nom de l'entité politique ou sociale concernée, et non directement accolés à celui du génie. Ainsi, dans les exemples cités, on parle de *c(astra) Argent(oratensium)*, de *c(iuitas) Alisin(ensis)*. Mais ce n'est pas une règle absolue, comme en témoignent quelques autres textes, mentionnés plus haut<sup>37</sup>. On pourrait donc voir, derrière l'abréviation *G(---) V(---)* de Martigny, une expression du type *g(enio) V(allensium)*.

Autre hypothèse: on a également un certain nombre de génies de *uici* ou de *uicani*. Quelques-uns sont désignés comme tels en toutes lettres; ainsi le génie des *uicani* des *Canabæ* de Strasbourg<sup>38</sup>, ou ceux d'autres *uici* moins faciles à identifier<sup>39</sup>. On pourrait donc aussi résoudre *G(---) V(---)* en *g(enio) u(ici)*<sup>40</sup>. Mais il existe encore, en théorie du moins, d'autres solutions; comme, par exemple, *g(enio) u(eteranorum)*, *u(exillationis)*, *uicinia*<sup>41</sup>, ou encore *u(illæ)*<sup>42</sup>. Cette dernière restitution s'accorderait d'ailleurs assez bien avec le milieu servile auquel semble avoir appartenu notre *Gr(a)eculio*.

Au vu de ce qui précède, nous ne disposons donc pas d'éléments permettant de trancher de manière certaine entre toutes les hypothèses possibles. S'il faut proposer une lecture, on prendra donc en compte la solution la plus simple et la plus conforme aux habitudes épigraphiques: considérer *G(---) V(---)* comme l'abréviation du nom d'une divinité, probablement un *genius*, à laquelle un certain *Gr(a)eculio* a offert un «équipement de tirage au sort».

<sup>37</sup> Voir ci-dessus, notes n° 26 à 28.

<sup>38</sup> CIL XIII 5967: *in h(onorem) d(omus) d(iuinæ) / [g]enio uici Ca/[n]abar(um) et ui/[ca]nor(um) Cana/bensium, / Q. Martius Opiatus qui columnam et statuam d(onum) d(edit).*

<sup>39</sup> CIL XIII 7655 (Carden, Caradunum, près de Coblenche): *[in h(onorem) d(omus) d(iuinæ) et ---? / u[i]ci, genio uicano[rum] dis deabusque] / omnibus ob memoriam Ripani O[cconis f.] / M. Mar[i]llianus Ripanus et Occo[nia ---] / [---]+++[---] / ---; 6433 (Dieburg): *in [h]o(norem) d(omus) d(iuinæ) / [geni]o / uici V(---) V(---) / L. Martialinius / Messor et / T. Eu[p]hemius Cupitus / d. d.; 8838 (provenance inconnue, musée de Kassel): *in h(onorem) d(omus) d(iuinæ) / [geni?]o uic(i) / [in honore?]m uici / [---]sonius / [---ad]iutor / [cum?] Secund(ini) / [---]a Victo/[---] COH.***

<sup>40</sup> François Wiblé m'a avoué sa perplexité devant l'hypothèse que la Martigny romaine, *Forum Claudii Vallensium*, puisse être ici désignée comme *uicus*. Mais Michel Tarpin, que j'ai consulté sur ce point, pense que les termes «*uicus*» et «*forum*» peuvent fort bien s'appliquer à un même site, «*forum*» désignant la fonction et «*uicus*» le statut. Sur l'ensemble du problème, voir Michel TARPIN, *Vici et pagi en Europe occidentale (Collection de l'École Française de Rome)*, Rome, à paraître en 2002.

<sup>41</sup> CIL XIII 3652 (Trèves): *I(oui) O(ptimo) M(aximo) et Num(inibus) / Aug(ustorum) et genio ui/cinæ M(arcus) Mann'ius Marinus et Col'ssia Nerta et sui / d(onum) d(ederunt).*

<sup>42</sup> Cf. CIL XIII, indices.

Je propose donc d'éditer le texte de notre inscription de la manière suivante:

*G(enio ?) V(---)*  
*urnam*  
*cum sor-*  
*tibus*  
*Gr(a)eculio*  
*d(onum) d(at) ou d(edit)*

5



On peut alors traduire:

«Au génie (?) de V..., (cette) boîte avec (ses) tablettes de tirage au sort, Gr(a)eculio en (a) fait don.»

Reste à présent à interpréter les circonstances possibles et la signification de ce «don» qui, nous l'avons vu, a toutes les chances d'être en réalité un *ex uoto*.

A cet égard, j'entrevois deux hypothèses raisonnables. La première repose sur l'emploi, dans un certain nombre de textes littéraires, du mot *urna* comme métaphore du destin<sup>43</sup>. Si l'on retient cette interprétation, on supposera donc que notre *Gr(a)eculio* a, par cette dédicace, remercié le génie inconnu de lui avoir porté chance, évité un coup dur ou, plus simplement, de l'avoir favorisé d'une manière ou d'une autre dans sa vie. Un fait, certes, me paraît témoigner en défaveur de cette hypothèse: la relative rareté des attestations de ce type d'*ex uoto*. En effet, les occasions de remercier une divinité d'un destin favorable ne devaient pas manquer. Comment se fait-il, alors, que nous ayions retrouvé si peu d'inscriptions évoquant ce processus? Peut-être est-ce dû à la nature de la métaphore elle-même?

<sup>43</sup> Cf. e.g. VAL. FL. 2, 484: *crudelis scopulis me destinat urna*. Voir aussi *Oxford Latin Dictionary*, p. 2107, s.u. *urna*. Je remercie M. Christoph REUSSER (Regensburg) d'avoir attiré mon attention sur ce fait.

Mais il est aussi possible d'interpréter le don de l'urne et des *sortes* de manière plus concrète. Nous avons vu que, dans le monde romain, le tirage au sort s'appliquait à de nombreuses situations de la vie publique<sup>44</sup>. Dans les collèges de magistrats ou de prêtres, en particulier, la répartition ou le tournus des fonctions pouvait être déterminé de cette manière. Mais qu'en était-il de la vie associative, en particulier au sein des *collegia* et autres corporations dites professionnelles? Dans les *uici*? Et dans certaines grandes entités domestiques privées (*domus, uillæ*) où l'on peut supposer que certaines responsabilités – ou au contraire corvées – étaient peut-être attribuées de cette manière?

Je n'ai pas trouvé d'attestation, épigraphique ou littéraire, de tels processus de tirage au sort au sein d'associations professionnelles<sup>45</sup>. Mais, dans la mesure où, comme on le sait bien, les structures de ces associations, ainsi que les comportements qui prévalaient en leur sein, étaient le plus souvent calquées sur celles des entités publiques, rien n'interdit de penser qu'on soit en présence, ici, d'un cas de ce genre. Notre *Gr(a)eculio* pourrait donc avoir remercié le génie – était-ce précisément celui du groupe au sein duquel il désirait exercer ou, au contraire, ne pas exercer certaines tâches ou fonctions? – de l'avoir favorisé lors d'un tirage au sort. Cette hypothèse me paraît devoir être prise d'autant plus au sérieux que le processus même de l'*ex uoto* – et c'est probablement le cas ici – implique volontiers la dédicace d'un objet en relation étroite avec le bienfait demandé, et obtenu de la divinité.

Quant à savoir sur quoi portait exactement ce probable tirage au sort et qui était ce mystérieux génie, il faut laisser la porte ouverte à notre imagination...

<sup>44</sup> Voir les exemples cités plus haut, note n° 7, ainsi que CH. DAREMBERG – E. SAGLIO (éd.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, 4,2, (VIII), p. 1417 sq., s.u. *sortitio*.

<sup>45</sup> Cf. en particulier J.-P. WALTZING, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Bruxelles-Louvain, 1895-1900.